

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

**L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 20h30**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 01/04/2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, GUERRERO Lionel, ABOULGHAZI Naziha, BRUGERE Thierry, FEZZANI Sofia, CARNEIRO Jean-Marc, DE CARVALHO Albertine, LINARES François, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, LASSAGNE Frédéric, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, GNALY Wilfried, MATEESCU Georgiana, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, CAUSSE Dorian, DANIEAU Thierry, PATEY Stéphanie, BLOT Clément.

Avait donné pouvoir: LAIGNELET Anne à DENOUVION Victor, CHEMIN Marie-Ange à BRUGERE Thierry.

M. Dorian CAUSSE est élu secrétaire de séance.

Présents : 27  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre :  
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2026-53 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-JORY ET L'ASSOCIATION TOULOUSE, LE MARATHON DES MOTS**

M. GNALY, rapporteur, indique que dans le cadre de sa politique culturelle, la commune de Saint-Jory organise diverses manifestations ou actions culturelles et propose des animations à destination de tous les publics.

Dans ce cadre, M. GNALY propose de s'associer au Marathon des Mots, festival international de littérature, dont la 22<sup>e</sup> édition est organisée par l'association Toulouse le Marathon du livre, du 8 au 22 avril 2026. Cette manifestation nécessite la signature d'une Convention.

La commune et le Marathon des Mots collaboreront ainsi à l'organisation d'un rendez-vous littéraire organisé par la Médiathèque municipale, dans la salle de Spectacle Jane DIEULAFOY, à l'occasion de cette 22<sup>e</sup> édition. Il s'agira d'accueillir l'évènement intitulé « Survivre sans la lumière des eaux », élaboré par Delphine Jacquot et Victor Taranne et présenté par la Compagnie Khroma, que la Maison de la Culture Convivencia a par ailleurs accueillie en résidence d'artiste du 17 au 20 février dernier.

L'évènement aura lieu le mercredi 8 avril 2026 de 17h00 à 18h00, il sera libre et gratuit.

Une convention avec l'association Toulouse Le Marathon du Livre, organisatrice du Marathon des Mots, doit être établie afin de fixer les obligations de chacune de parties.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la convention de partenariat avec l'association Toulouse, Le Marathon du Livre ;

**AUTORISE** M. le Maire à la signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

  
Le Maire, Victor DENOUVION



Publié le : 14 AVR. 2026

  
Le secrétaire de séance, Dorian CAUSSE